

Avril 2023
INFO-PARENTS ÉCOLE SAINT-MATHIEU

Chers parents,

Voici votre communiqué du **mois de mars** :

ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS (OPP)

Le samedi 25 février 2023 avait lieu la première édition du **Carnaval d'hiver de St-Mathieu**. Ce fut un succès et le plaisir était au rendez-vous. Merci au comité organisateur pour ce bel événement, mais surtout aux familles qui étaient présentes!

Voici de belles images de notre concours de bonhomme de neige! ☺



DATES IMPORTANTES

- Le vendredi 31 mars, journée pédagogique
- Le vendredi 7 avril et le lundi 10 avril, congés fériés
- Le vendredi 19 mai, journée pédagogique
- Le lundi 22 mai, congé férié



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu **le mercredi 22 mars prochain à compter de 19h.**

Nous en profitons pour vous mentionner que si vous avez des commentaires ou suggestions à faire aux membres du conseil d'établissement, vous trouverez leurs coordonnées sur le site web de l'école sous l'onglet Notre école, dans la section [Conseil d'établissement](#).

MOT DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE SAINT-MATHIEU

La fondation de l'école Saint-Mathieu vous invite à participer à sa campagne de financement du printemps 2023. Cette année vous pourrez vous sucrer le bec en commandant des produits québécois vendus directement en ligne avec la compagnie **campagne Québec**. Surveillez votre boîte courriel puisque vous avez reçu un message contenant le catalogue des produits en vente et la marche à suivre. Il ne vous reste qu'à vous faire plaisir ou à gâter vos proches pour Pâques !!



PONCTUALITÉ



Nous vous rappelons l'importance de la ponctualité. Nous constatons que plusieurs élèves arrivent après 8 h 05. Cela affecte la routine du matin dans les classes. Nous vous prions de vous assurer que vos enfants **soient rendus dans leur cour respective pour 7h55 afin qu'il puisse être en classe à 8h05.**

En cas de retard, nous vous demandons de faire entrer votre enfant par la porte principale afin qu'il se dirige vers le secrétariat pour signifier sa présence.

SERVICE DE GARDE

Nous profitons de l'occasion pour vous faire un rappel d'habiller adéquatement votre enfant selon la température. De plus, merci de prévoir des bas et des mitaines de rechange. Les enfants passent beaucoup de temps à l'extérieur au service de garde et se mouillent rapidement. MERCI!



STATIONNEMENT ET SÉCURITÉ

La grande majorité d'entre vous respecte les règles de sécurité aux abords de l'école et nous vous en remercions au nom de tous les enfants de l'école!

Nous remarquons toutefois que certains ont des pratiques à modifier. Voici quelques points que nous souhaitons **porter** à votre attention pour la sécurité des élèves :



- ⇒ **Diminuer la vitesse** dans les rues entourant l'école
- ⇒ **Débarquer vos enfants à des endroits appropriés**
- ⇒ **Interdiction de circuler à pied ou en voiture dans les stationnements** de l'école
- ⇒ **Interdiction de reculer ou de faire demi-tour avec votre voiture sur la rue de Bar-le-Duc et sur l'avenue Duchesneau**
- ⇒ **Interdiction de vous stationner dans les stationnements privés du côté de la rue Bar-le-Duc.**

Pour toute inquiétude en lien avec la sécurité de vos enfants aux abords de l'école, nous vous invitons à communiquer avec la ville de Québec : https://www.ville.quebec.qc.ca/nous_joinde/311

Le 311 vous permet de joindre facilement le Centre de relation avec les citoyens de la Ville de Québec. Ainsi, en communiquant avec le 311, vous pouvez notamment obtenir des renseignements sur un service.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire ce communiqué et demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Mélissa Matte pour l'équipe de l'école St-Mathieu

